



COMMUNIQUE DE PRESSE

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES MASSEURS
KINÉSITHÉRAPEUTES
RÉÉDUCATEURS

Paris, le 5 février 2007

La Fédération Française des Masseurs Kinésithérapeutes Rééducateurs a convoqué ses représentants départementaux à un Congrès Extraordinaire le samedi 3 février 2007 à 13 h – 3 rue Lespagnol – 75020 PARIS.

L'ordre du jour était la présentation et le vote d'un projet de protocole d'accord négocié avec l'UNCAM et les syndicats représentatifs de la profession des masseurs-kinésithérapeutes.

Réunis, les représentants de 64 départements correspondant à 4.092 voix sur 5.182 (soit 78,96 % du total des adhérents) ont débattu longuement concernant le projet de protocole d'accord et se sont prononcés pour un vote démocratique à 89,41 % pour sa signature.

Cette signature va permettre entre autres :

- de poursuivre les négociations pour la mise en place d'une Nouvelle Convention
- De revaloriser les actes ostéoarticulaires pour un montant de 116 millions remboursables, soit une augmentation de 3,8 %
- l'étude d'un acte de prévention
- des aménagements positifs pour la formation continue conventionnelle

Cette signature montre l'engagement fort de la profession de s'investir pour modifier et améliorer la qualité d'exercice.

Contact Presse :
Alain BERGEAU : 06 80 25 96 34

➤ 3 rue Lespagnol
75020 PARIS

tél : 01 44 83 46 00
fax : 01 44 83 46 01

www.ffmkr.org

enregistré sous le numéro 13.366

